

Montréal, le 12 décembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

**À : Me Hélène Sicard
Me Vincent Regnault**

**Objet : Demande d’approbation du plan d’approvisionnement et
de modification des Conditions de service et Tarif de Société
en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
Dossier de la Régie : R-3837-2013 Phase 2**

Chère consoeur, cher confrère,

La Régie de l’énergie (La Régie) accuse réception de la lettre de la procureure de UC, Me Sicard, requérant un délai additionnel aux fins de finaliser son argumentation relativement à la Phase 2 du dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accepte de prolonger le délai et attendra donc l’argumentation finale de UC au plus tard le **à 9h, le 13 décembre 2013.**

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d’agréer, chère consoeur, cher confrère, l’expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l’énergie

VD/as